

Note d'information aux médias

Première Journée cantonale de la Politique de l'enfance et de la jeunesse, le 26 janvier 2018 à l'UNIL Anthropole

Mesdames et Messieurs,

La première Journée cantonale de la Politique de l'enfance et de la jeunesse (PEJ) sera dédiée à la participation des enfants et des jeunes aux décisions qui les concernent. À son article 12, la Convention internationale de l'ONU relative aux droits de l'enfant, ratifiée par la Suisse, promeut les droits des enfants et des jeunes à être entendus ou consultés. Les manières de concrétiser cet objectif ambitieux seront au cœur des interventions et des ateliers de cette journée qui réunira des enfants et des jeunes d'une part, des professionnels des politiques les concernant d'autre part.

Organisée par la nouvelle Commission de coordination de la Politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse, présidée par le Service de protection de la jeunesse (SPJ), la Journée PEJ est placée sous le slogan «*Réflexe participatif*» des enfants et des jeunes. Elle se tiendra le 26 janvier 2018 à l'UNIL Anthropole, de 9h à 17h. Les travaux seront conclus par l'allocution de la conseillère d'État Cesla Amarelle, cheffe du Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC).

Cette journée concrétise un objectif majeur de la nouvelle Politique de l'enfance et de la jeunesse du Canton de Vaud. Après trois ans de travaux, des lignes directrices ont été adoptées par le Conseil d'État en mai 2017. Elles ont pour but de favoriser pour les enfants et les jeunes l'équité des chances, leur développement harmonieux, une protection adéquate et leur implication dans la vie en société grâce, notamment, à la mise en place d'une Commission de coordination transversale de l'État.

Bien que les actions en faveur des enfants et des jeunes soient multiples, l'anticipation de l'évolution de leurs besoins nécessite que l'État coordonne, ajuste et développe ses actions. C'est la mission attribuée à la Commission de coordination PEJ. Celle-ci réunit des représentants de 15 services ou offices de l'État, dont la Commission des jeunes. Cette réunion des acteurs est une première pour le Canton. La Journée du 26 janvier 2018 marquera, symboliquement, le coup d'envoi de cette nouvelle politique coordonnée de l'enfance et de la jeunesse.

La participation est un des cinq domaines de travail de la Commission PEJ. La journée dédiée à ce thème offrira un espace de parole aux acteurs concernés. En première partie, des enfants, des jeunes ainsi que des professionnel-le-s et des politiques témoigneront de leurs expériences et défendront leurs points de vue. Ils croiseront leurs regards sur la notion de participation, ses plus-values et ses limites. Un ancien mineur non accompagné de la [démarche «Speak out»](#) et la vice-présidente de la [Commission de jeunes](#) partageront leurs idées avec un municipal de la Commune de Château-d'Oex ou avec l'un des présidents du Tribunal d'arrondissement de Lausanne.

L'après-midi, des ateliers comme celui sur le thème sensible «Violence, harcèlement, réseaux sociaux» permettront à une classe de 6 P de Lausanne (9-10 ans) et à une classe du gymnase de Nyon (17-18 ans) d'imaginer des solutions réalistes pour diminuer l'exposition aux violences entre pairs et aux souffrances en découlant. Les idées listées dans ces ateliers seront remises à la Commission PEJ à l'issue des travaux. Celle-ci s'engage à les étudier et, dans la mesure du possible, à les intégrer dans les activités de ses membres et des institutions partenaires.

En parallèle, des professionnels présenteront des pratiques prenant en compte la parole des enfants et des jeunes dans les décisions les concernant. Un atelier animé par la Police cantonale

sera consacré à la conciliation extrajudiciaire. Un autre mené par la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) évoquera le projet pédagogique MATAS, dédié aux enfants et aux jeunes présentant des difficultés d'ordre comportemental et de socialisation dans le cadre scolaire.

Parmi ses diverses prestations favorisant la participation à la vie sociale des enfants et des jeunes, le SPJ rappelle que l'État subventionne de nombreux projets portés par des jeunes jusqu'à 25 ans révolus et domiciliés dans toutes les régions du canton. Le spectre des projets est large, allant de la musique au développement durable en passant par des ateliers de formation. Une brochure, «[Sous les Projet'cteurs](#)» donne une idée de la diversité des projets retenus. Elle rappelle la procédure de dépôt des dossiers et les critères pour leur sélection par la Commission de jeunes du Canton.

Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs les journalistes, nos meilleures salutations.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne le, 17 janvier 2018

Renseignements complémentaires

Christophe Bornand, Chef du Service de protection de la jeunesse et Président de la Commission de coordination PEJ, 021 316 53 46 - christophe.bornand@vd.ch

François Modoux, Délégué à la communication du DFJC, 079 628 75 37 - francois.modoux@vd.ch

Documents

[Programme détaillé de la Journée PEJ](#)

[Lignes directrices de la Politique de l'enfance et de la jeunesse](#)

